

L'EXPOSITION DE PARIS

DE 1889

Prix du numéro : 50 centimes.
40 NUMÉROS. — PARIS ET DÉPARTEMENTS : 20 FR.
Adresser les mandats à l'ordre de l'Administrateur.

Journal hebdomadaire. — 18 janvier 1890.
N° 71
BUREAUX : 8, RUE SAINT-JOSEPH. — PARIS

Prix du numéro : 50 centimes.
40 NUMÉROS. — PARIS ET DÉPARTEMENTS : 20 FR.
Adresser les mandats à l'ordre de l'Administrateur.



LE DÉPART POUR LES CHAMPS, statuette pour prix de concours agricole.
Modelée par M. GAUTHERIN, exécutée par MM. CHRISTOFLE et C^{ie}.

Ayuntamiento de Madrid

L'ORFÈVRE

Après avoir parlé du bronze et de ses applications, il n'est pas besoin de chercher de transition pour dire quelques mots de l'orfèverie. Les professions de bronzier et d'orfèvre, qui, autrefois, étaient fort strictement séparées, se mêlent aujourd'hui sur plus d'un point et se confondent.

Les règlements corporatifs qui obligeaient les anciens orfèvres non seulement à travailler uniquement l'or et l'argent, mais encore à n'employer ces métaux qu'à l'état de relative pureté, ont disparu avec l'état social qui leur avait donné naissance.

La Révolution, en abolissant les maîtrises et les jurandes, en émancipant définitivement le commerce et l'industrie, a fait table rase de ces distinctions qui nous paraissent désormais singulièrement subtiles; et c'est ainsi que M. Barbedienne, qui porte avec fierté le titre de bronzier, expose de véritables pièces d'orfèverie, alors que MM. Christoffe et Bouilhet, qui dirigent une des premières maisons d'orfèverie, traitent le bronze, le cuivre, le nickel par grandes parties, sans que personne y trouve le moindre inconvénient, et songe à se formaliser d'une confusion professionnelle qui aurait grandement ému nos pères.

Bien mieux, l'orfèverie et la joaillerie qui, elles aussi, constituaient, il y a un siècle et demi, deux professions parfaitement distinctes, se trouvent pareillement mêlées et confondues. Si vous considérez, au Champ de Mars, les expositions très remarquables de MM. Poussielgue-Rusand, Trioullier, Armand Caillat et Brunet, qui consacrent leurs talents éprouvés à l'embellissement de nos églises et de nos cathédrales, vous pourrez admirer chez eux des autels entiers avec leurs retables et leurs garnitures monumentales, des candélabres, des balustrades, des torchères en cuivre ciselé et doré, qui rentrent dans la compétence du bronzier et du doreur; vous y verrez, en outre, des coupes, des ciboires, des monstrances, des reliquaires en argent ciselé et en vermeil qui constituent de la pure orfèverie. Enfin ils vous montreront des *Pièces de pèlerinage* qui appartiennent à la joaillerie. Ces derniers objets sont même intéressants à plus d'un titre.

On sait que, tous les ans, de divers points de la France partent des convois de pèlerins qui s'en vont visiter quelque un de nos sanctuaires miraculeux, Fourvière, Lourdes, Notre-Dame de la Salette. Comme il est toujours incivil, quand on vient demander des grâces, de se présen-

ter les mains vides, les pèlerins se cotisent longtemps d'avance et font exécuter un joyau que leur conducteur déposera plus tard sur l'autel du saint vénéré.

Beaucoup de dames pieuses ne se contentent pas de contribuer de leurs économies à la confection des présents en question. Elles portent leurs bijoux à l'orfèvre et celui-ci s'ingénie à faire entrer ces bijoux dans la confection des objets sacrés. C'est ainsi qu'au Champ de Mars, chez M. Trioullier, par exemple, on peut reconnaître, dans un superbe saint-sacrement en forme de soleil, des bracelets, des pendants d'oreilles, des colliers donnés par des âmes dévotes. Cette alliance du sacré et du profane méritait de ne point passer inaperçue.

Pour revenir aux confusions professionnelles dont nous parlions en commençant, j'ajouterai que dans la section de la joaillerie, qui est complètement séparée de celle de l'orfèverie, on trouve des meubles et des ustensiles d'argent qui, cependant, relèvent exclusivement de cette dernière classe. MM. Bapst et Falize, qui se qualifient joailliers, exposent, en effet, des candélabres, des pendules, des pièces de surtout en argent, dont j'aurai à parler tout à l'heure. Dans la vitrine du joaillier Boucheron on voit un plateau et un service à thé en argent gravé d'une précieuse finesse. Enfin, un peu plus loin, MM. Gaillard et fils exposent des boîtes et des coffrets également gravés, et M. Bourdier une garniture de toilette.

J'ai tenu à appeler l'attention sur cette confusion curieuse pour plusieurs raisons. Tout d'abord le lecteur se trouve prévenu que s'il veut étudier l'orfèverie française au Champ de Mars, il lui faudra visiter trois classes. En second lieu, ce mélange caractérise admirablement la transformation qui s'est opérée, il y a juste un siècle, dans la classification de nos industries d'art.

Sous l'ancien régime, les métiers étaient classés exclusivement d'après la matière qu'ils mettaient en œuvre, et nullement d'après la nature du travail auquel ils se livraient, ou d'après la destination des objets exécutés. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi; la matière n'est plus que l'accessoire et la main-d'œuvre, devenue le principal, définit la profession. C'est un point qu'il ne faut pas perdre de vue quand on veut s'occuper des industries anciennes, et qui prend un redoublement d'intérêt dans une Exposition qui a la prétention non seulement d'être universelle, mais encore de représenter l'effort accompli par un grand peuple dans les cent ans qui ont suivi son émancipation.

Une autre remarque curieuse et qui

peut trouver place dans une étude de ce genre, c'est que plus l'or et l'argent sont devenus abondants, et moins l'orfèverie a produit de grands ouvrages. Au moyen âge où les métaux précieux étaient pourtant si rares, l'orfèverie était d'une richesse invraisemblable. La vaisselle possédée par le duc Louis d'Anjou (1360) ne comportait pas moins de 1,308 marcs d'or fin et l'orfèverie du roi Charles V (1360) ne comptait pas moins de 3,879 marcs de ce même métal. Trois cents ans plus tard, Louis XIV, le plus magnifique des rois modernes, possédait à peine le tiers de ce dernier poids, immobilisé en meubles de prix, et quand, il y a juste un siècle, Louis XVI envoya sa vaisselle à la Monnaie, et invita ses fidèles sujets à imiter son exemple, du 22 septembre 1789 au 31 juillet 1790, en dix mois par conséquent, notre grand établissement ne reçut que 739 marcs 2 onces et 5 deniers d'or. Ces chiffres se passent de commentaires.

Ils s'expliquent cependant par ce fait, que la possession des métaux précieux et leur somptueuse exhibition étaient jadis pour les princes et les rois le moyen le plus sûr d'attester leur puissance aux yeux du public. En un temps où le crédit n'existait pas, les meubles d'or et d'argent constituaient le placement le plus avantageux des richesses qu'on avait amassées.

Au siècle dernier, l'abondance de l'orfèverie était encore telle que, dans la plupart des auberges des grandes villes et chez les traiteurs parisiens, on n'était servi que dans la vaisselle d'argent. Aujourd'hui, on ne compterait peut-être pas vingt maisons de grands seigneurs ou de riches financiers, où la vaisselle d'argent soit assez abondante pour faire un service complet de vingt-quatre couverts. Dans tous nos restaurants et dans beaucoup de familles bourgeoises, l'argenterie s'est transformée en cuivre argenté. Enfin, et ceci pourra paraître un comble, lorsque en 1852 Napoléon III fit exécuter ce superbe *Service de l'Empereur* qui devait prendre place sur la table impériale dans les grandes réceptions, la fabrication en fut confiée à la maison Christoffe, et il fut exécuté en cuivre argenté et doré. Malgré cela, il coûta plus d'un million trois cent mille francs.

On pourrait croire après cette constatation singulière que l'orfèverie est en pleine décadence et que la main-d'œuvre n'approche plus de ce qu'elle était autrefois. Eh bien, il n'en est rien. On produit aujourd'hui aussi bien qu'à aucune autre époque, et si les grands orfèvres du xvii^e et du xviii^e siècle, les Ballin, les Debonnaire, les Viaucourt, les de Villers, les Loir, les Germain, les Lempereur, les Auguste revenaient en ce monde, ils auraient le droit

d'être fiers des Fannièrè, des Falize, des Froment-Meurice, des Odioù, leurs dignes successeurs.

(A suivre.)

HENRY HAVARD.

L'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE

Le criminel attire la foule. Sans trop savoir pourquoi, et principalement par pure curiosité, elle s'attroupe autour de lui, quand elle a chance de le rencontrer, elle le dévisage comme un animal curieux, avec horreur parfois, toujours avec intérêt. Aussi ne manque-t-elle pas de se presser en gros flots dans le petit espace qui, à l'entrée de la galerie des Arts libéraux, a été consacré à l'Exposition de l'école criminaliste italienne d'aujourd'hui, école dont le chef est M. Lombroso, de Turin. L'exposition n'est point bien considérable et n'est que faiblement complétée par les quelques échantillons que l'on peut voir au premier étage, à l'Exposition du Laboratoire et de l'École d'anthropologie. Au reste, le public peut bien s'amuser, — il est de singuliers divertissements, — à voir les objets qui lui sont montrés : le véritable intérêt lui en échappe à coup sûr. Il était, d'ailleurs, difficile, en un espace aussi restreint que celui dont disposent M. Lombroso et ses collaborateurs, d'exposer à la fois les objets qui s'y trouvent, et d'expliquer les hypothèses, les théories qu'ils en ont tirées, et en fait il me paraît presque impossible que le visiteur qui n'est point au courant de celles-ci, les puisse entrevoir, au cours de sa promenade. Les objets exposés sont de nature fort diverse : mais ce sont les crânes et les moulages qui dominent, crânes et moulages qui se rapportent tous à des criminels avérés et qui, bon gré, mal gré, ont fini par laisser leur tête entre les mains de la justice. Quelques cervelles humaines, encore, provenant de ces mêmes têtes. Les moulages exposés, et dont malheureusement plusieurs ne peuvent être vus, relégués qu'ils sont dans le bas des armoires, en des recoins où l'œil pénètre difficilement, ces moulages, dis-je, faits en cire, d'après nature, et coloriés, sont parfois d'un réalisme surprenant. Il y a là, entre autres, une tête de vieillard mort, les yeux mi-clos, la mâchoire inférieure pendante, qui est admirable de vérité. Cela peut ne pas plaire aux artistes, — leur esthétique de convention est déroutée, — mais l'anatomiste, qui a ici, seul, qualité pour juger, est émerveillé. — Ce vieillard représente un criminel, comme d'ailleurs tous les autres moulages : il vous est facile de connaître son crime qui est écrit en toutes

lettres à côté de son effigie. — A côté de lui, un autre personnage, plus jeune, assez gras, dont les traits respirent la bienveillance et le calme. Voilà un philosophe, ai-je pensé, une nature tranquille, qui ne s'emporte point, qui prend les choses par le bon côté, et vit dans la méditation. Que fait-il ici ? Par quelle erreur cette honnête figure s'est-elle glissée dans ce repaire de brigands ? A-t-on voulu opposer le visage de l'honnête homme au masque des malfaiteurs ? L'erreur n'existe point, ou plutôt elle est tout entière mienne : ce visage serein est celui d'un malpropre personnage dont le crime fut le *stupro violento*. Fiez-vous donc aux apparences ! D'ailleurs, en regardant avec attention les moulages exposés, l'impression générale qui se dégage est celle de l'expression *quelconque* des visages. Le criminel n'a pas nécessairement l'air sinistre et pervers, comme le croient souvent les bonnes gens ; sa nature n'est point nécessairement écrite sur son visage, et, à voir les moulages exposés, on s'étonne qu'ils représentent des criminels : il semble qu'ils figurent des gens quelconques tels qu'on en rencontre par milliers dans les rues, tels qu'on en coudoie chaque jour, et partout. Il est bon, toutefois, de ne pas s'abandonner à cette impression, et il faut tenir compte du fait que ces moulages ont été faits sur le cadavre, et le plus souvent sur un corps soumis à la mort violente. Dans la majorité des cas, l'expression habituelle du criminel est profondément altérée par le séjour en prison, par les angoisses du procès, et enfin par les affres des dernières minutes, avant la chute du couperet de la justice ; d'autre part, la mort amène le relâchement complet des muscles, et ce relâchement des muscles faciaux modifie énormément l'expression, qui est due en grande partie au jeu de ces muscles. Le visage du criminel mort de mort violente est généralement fort différent du visage du criminel vivant : il est aisé de s'en assurer en comparant les photographies *ante mortem* avec les moulages *post mortem*. A l'Exposition du Laboratoire d'anthropométrie, dans le Pavillon de la Ville de Paris, l'on peut voir la photographie de Pranzini : le moulage, qui se trouve dans l'Exposition du Laboratoire d'anthropologie, présente un air bienveillant et béat qui n'était point celui que l'on voyait dominer dans la physionomie de cet assassin.

A côté des moulages des têtes de criminels, moulages d'une vérité admirable, nous voyons une longue série de crânes ayant appartenu à la même intéressante catégorie sociale. A l'examen superficiel, ils n'offrent rien de particulier, et si l'on ne savait qu'ils ont appartenu

à des criminels célèbres, nul ne leur donnerait un regard. Les crânes des célébrités italiennes ont pour notre public français moins d'intérêt que ceux des grands malfaiteurs français : aussi renvoyons-nous les visiteurs à l'Exposition de l'École d'anthropologie : ils y verront, à côté des moulages de Rivière, de Frey, de Pranzini, les crânes de Marchandon, de Gagny, de Lemaire, et même les cerveaux de Lemaire, Campi, Ménesclou et Prévost. Puis, des gravures, des dessins, des albums, représentant des criminels, ou des œuvres de criminel : ici, un album de caricatures par un épileptique ; plus loin, une série de photographies de meurtriers réunie par M. Fiordispini. Sur une autre paroi, des moulages de 5 ou 6 mains humaines, depuis celles du géant Kalmouk, de 2^m,54 de hauteur, jusqu'à celles du « général » Tom Thumb. Ces mains du géant Kalmouk sont quelque chose d'effroyable, par leurs dimensions et la force qu'elles devaient avoir. D'ailleurs, il y a encore là une main d'un certain sergent de ville qui doit inspirer un respect sérieux, — le seul sérieux est celui qui se mêle de quelque crainte ! — à ceux qui ont noué connaissance avec elle. A signaler encore quelques pièces de la collection de poteries criminelles réunie par M. Lombroso, — nous y reviendrons plus loin, — et une série très intéressante des moulages de l'oreille humaine, exposée par un savant français, par M. Voisin.

L'oreille est un organe qui varie beaucoup, et quiconque se donne la peine d'observer cet appendice est surpris de voir combien les différences sont grandes. D'ailleurs, au point de vue esthétique, l'on est souvent frappé de la laideur, de la vulgarité, de la grossièreté de certaines oreilles, tandis que d'autres sont de forme exquise. L'on n'emploie guère les signes particuliers tirés des oreilles pour l'identification des criminels, du moins à ma connaissance ; il y a là, cependant, une ressource qui n'est point à dédaigner, et dont on peut tirer quelque parti à la Préfecture de police, où les criminels sont photographiés de face et de profil. Il est vrai que de nos jours l'art de l'identification a fait des progrès énormes, et le Laboratoire d'anthropométrie de la Préfecture de police est pourvu des moyens et des méthodes qui sont à la fois les plus simples et les plus ingénieux : nous y reviendrons plus loin. Pour le moment, contentons-nous de signaler l'intéressante collection de M. A. Voisin, collection où, à côté du type normal, se trouvent réunies les anomalies et les variations principales, dans les formes, les dimensions et la symétrie. Le même auteur s'est livré à des recherches analogues au sujet du

pied, et le visiteur notera la variabilité considérable de cette partie de notre individu.

Nous venons de passer en revue à peu près tous les objets qui se trouvent exposés dans la section d'anthropologie criminelle : il serait bon d'en venir maintenant à l'exposé des idées et des théories auxquelles correspond cette exhibition, idées et théories sans lesquelles cette dernière ne présente plus qu'un attrait de curiosité banale et est dépourvue de tout intérêt scientifique. La théorie chère à ceux qui ont organisé les vitrines devant lesquelles nous venons de passer, c'est que le criminel est un être à part, une créature dont la conformation anatomique et l'organisation physiologique sont anormales. Si l'on examine les différentes parties de son corps, si on les mesure, pèse et cube, si on les compare à celles de l'être sain, normal, l'on constate de nombreuses différences, et à ces différences anatomiques correspon-

dent des caractères physiologiques particuliers, et des tendances psychologiques et morales, non moins spéciales.

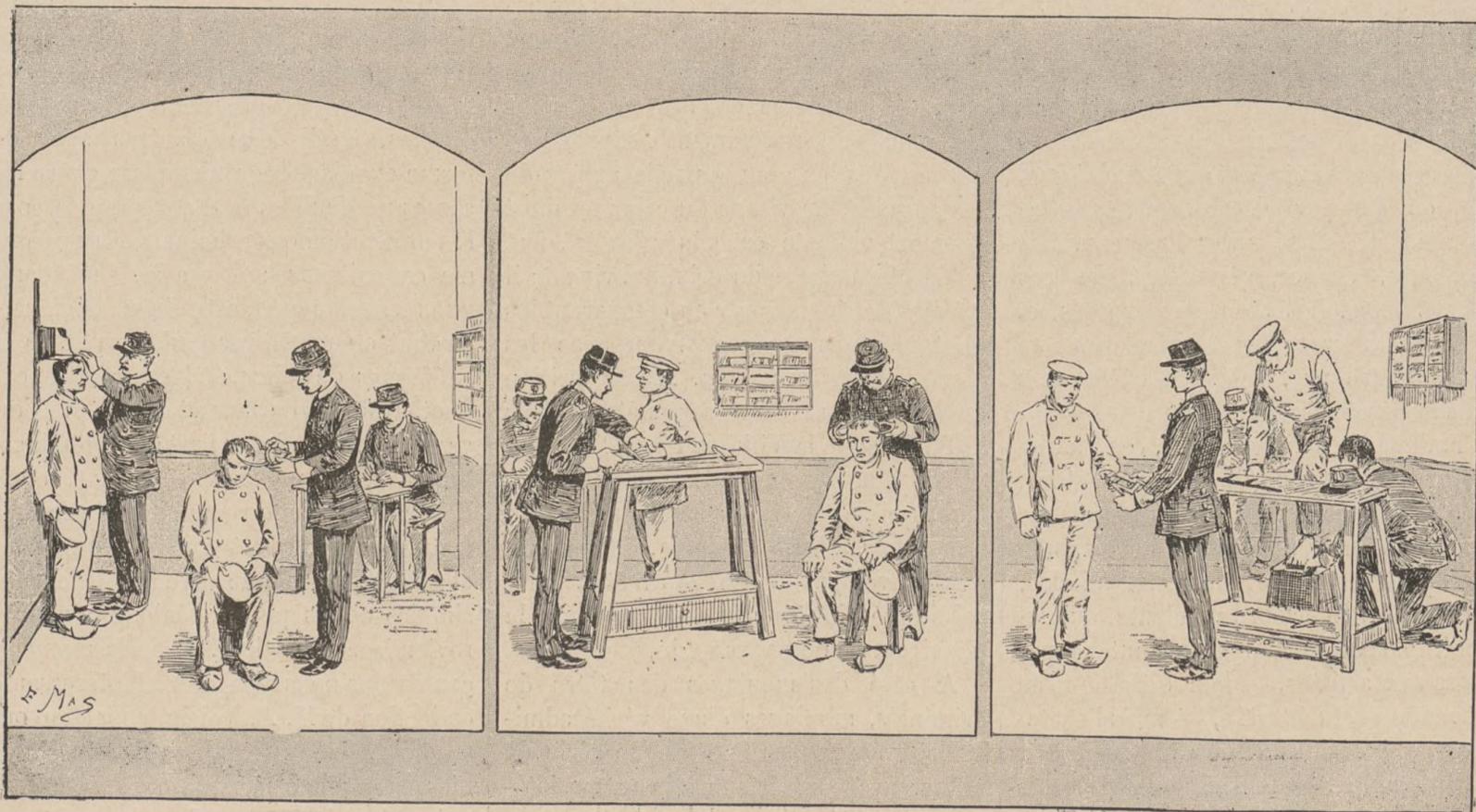
primitif pour lequel tout ce qui nous paraît actuellement criminel, était autrefois naturel et licite. Voilà en deux mots la théorie de l'école criminaliste italienne dont M. Lombroso est un des principaux chefs, et si, avec ses collègues, il a tant tenu à nous faire voir des moulages et des crânes de criminels, c'est qu'il a voulu nous montrer dans ceux-ci ce que lui-même y a vu, je veux parler de ces caractères anatomiques particuliers qui décèlent le criminel-né. Parmi ces caractères, il en est que nous pourrions aisément reconnaître; mais il faut avouer que la plupart d'entre eux ne peuvent être découverts qu'avec le secours d'instruments spéciaux. L'ensemble des particularités anatomiques, physiologiques et psychologiques qui caractérisent le criminel-né, a

été fort bien résumé par M. C. Lombroso dans son ouvrage capital sur *L'Homme criminel* (Paris, Alcan, 1887). Le criminel n'est, pour M. Lombroso, qu'un



PIÈCE D'ORFÈVRE OFFERTE EN CADEAU A LA DUCHESSE DE BRAGANCE
Exécutée en argent par M. Froment-Meurice.

L'homme qui présente cet ensemble de caractéristiques est un criminel-né, c'est un être voué au crime par son organisation, c'est un être qui rappelle l'homme



Mensuration de la taille et de la tête. | Mensuration de la coudée et de la largeur de la tête. | Mensuration du médium gauche et du pied gauche.

EXPOSITION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.



PARIS PENDANT L'EXPOSITION. — La place de la République, point de départ des voitures pour l'Exposition, un jour de pluie.

Ayuntamiento de Madrid

enfant attardé, ou plutôt, l'enfant est un homme sans sens moral, un criminel-né, un fou moral. Il est de fait que l'on a vu commettre à l'enfant tous les crimes par lesquels l'adulte s'est illustré. Mais ces considérations et celles que M. Lombroso a émises encore sur la criminalité chez l'animal, ne sauraient nous arrêter : il nous faut en venir à l'étude du criminel et de ses particularités diverses, puisque c'est là la raison d'être de l'exposition organisée par M. Lombroso.

Ces particularités, elles se trouvent un peu dans toutes les parties du corps, mais c'est dans le crâne qu'on les a le plus étudiées. De l'examen de 383 crânes de criminels, M. Lombroso a pu conclure que le crâne des criminels a une plus faible capacité que celui des honnêtes gens, bien que les premiers aient en général une stature plus élevée que ces derniers ; dans certains cas toutefois, cette capacité est sensiblement plus grande chez les criminels. D'autre part, l'indice céphalique est exagéré, l'angle facial est très petit, la mâchoire inférieure a un poids et un diamètre plus considérables. Mais ces caractères, il faut bien le reconnaître, sont inconstants : on peut en observer un ou deux chez tel criminel ; chez tel autre on ne les rencontre plus, on en constate d'autres : il n'en est pas qui soit constant chez tous les criminels, en même temps qu'il leur est spécial. Un fait qui paraît mieux établi, d'autre part, c'est la fréquence des anomalies chez les crânes de criminels. Encore ces anomalies sont-elles très variées, et les rencontre-t-on chez l'homme normal ; mais il en est qui semblent plus fréquentes chez les criminels, comme la présence de l'os épactal, l'asymétrie de la face et des dents, l'oxycéphalie et les anomalies du trou occipital. Du côté du cerveau, et en particulier pour le poids de cet organe, on ne peut dire que le criminel présente des variations notables : ce qui frappe surtout est le poids plus considérable du cervelet, de la protubérance et des pédoncules, chez le criminel. Pour les circonvolutions du cerveau, on y rencontre certainement des anomalies, mais celles-ci existent aussi chez l'homme normal ; par contre, il semble que les lésions cérébrales soient nombreuses, autant, et parfois plus que chez les aliénés, bien que les symptômes extérieurs fassent défaut chez les criminels.

La mensuration du corps des criminels établit que ceux-ci ont généralement une taille supérieure à celle des honnêtes gens, surtout parmi les voleurs de grand chemin et les homicides ; les criminels sont plus souvent noirs ou châains, etc. Cette énumération pourrait se poursuivre

indéfiniment, mais sans grand profit. M. Lombroso peut bien nous indiquer un certain nombre de caractères qui se trouvent chez le criminel, mais ces caractères se présentent isolés. Du reste, il ne faut point s'en étonner outre mesure. Chacun connaît le type anglais, le type français, le type italien, et pourtant chacun a rencontré de très authentiques Anglais, Français et Italiens qui ne possèdent qu'une très faible proportion des nombreuses particularités ou caractéristiques de race. Aussi pensons-nous, — avec beaucoup d'anthropologistes français, — qu'en réalité le type criminel est fort peu défini jusqu'ici. Ce que l'on peut dire de plus certain, c'est que le criminel présente plus d'anomalies que ne fait l'homme normal, et que, au point de vue anatomique, il est généralement différent de ce dernier. J'ai regardé avec grande attention les nombreuses photographies qu'a prises M. Lombroso d'une grande quantité de criminels. Dire que le crime se lit sur leur visage n'est point permis, et beaucoup de ces photographies ne font aucune impression spéciale ; toutefois, la beauté est rare, très rare chez les criminels, sans doute en raison des anomalies fréquentes du visage et du crâne. Dans une série de 56 crânes allemandes, figurées par M. Lombroso, l'on rencontrera à peine une ou deux figures agréables ; mais il ne faut pas oublier d'autre part, qu'avant de conclure, il faudrait connaître la proportion ordinaire de visages agréables dans la population normale, honnête.

Il faut avouer, — et en cela je me rangerai à l'opinion émise par M. Manouvrier qui a fort bien défendu l'opinion des savants français au récent Congrès d'anthropologie criminelle de Paris, — que la notion de l'homme criminel, fondée sur des caractères anatomiques précis, manque encore de netteté. M. Manouvrier fait remarquer avec beaucoup de raison que si l'étude du criminel est une bonne voie, il n'en est pas de même de l'homme vertueux auquel il faut comparer le criminel pour arriver à des conclusions précises. Et cette dernière étude est malaisée, si l'on considère que la catégorie des honnêtes gens « fourmille de paresseux, d'imbéciles, d'intrigants malhonnêtes, de fourbes, de brutaux, de criminels non qualifiés par la loi » ou qui ont l'intelligence et l'adresse nécessaires pour commettre des crimes véritables sans se laisser prendre. Le monde classera parmi les criminels le pauvre diable qui va voler un pain à l'étalage d'un boulanger, ou ramasser des choux dans le champ d'un cultivateur ; elle considère comme honnête homme le

financier qui vole effrontément à la Bourse. En un mot, on ne peut dire exactement, dans la pratique, où finit l'honnête homme et où commence le criminel : à plus forte raison est-il difficile de les comparer entre eux. Il est donc prématuré de vouloir définir le criminel au point de vue anatomique. Au point de vue psychologique, il présente bien certaines particularités : entre autres, sa passion pour le tatouage, mais elle ne lui est pas spéciale : le marin la possède à un haut degré, sans être particulièrement criminel. Au point de vue physiologique, le criminel semble encore ne posséder qu'une sensibilité médiocre. La douleur est moins vive chez lui que chez l'homme normal : il se mutile, se blesse, sans souffrir autant que le commun des hommes. Du reste, les recherches faites avec des instruments spéciaux confirment cette vue, pour les meurtriers et les voleurs en particulier. Mais je ne saurais insister plus longtemps : le lecteur désireux de s'instruire à cet égard, devra se reporter à *L'Homme criminel* de M. Lombroso : il y trouvera beaucoup de documents intéressants au sujet de la sensibilité physique, des émotions, du suicide, des sentiments et passions, de la moralité, de la religion, de l'intelligence et de l'instruction, de l'argot, de l'écriture et de la littérature des criminels. Intéressants, mais non concluants, de l'avis de beaucoup, en raison de l'impossibilité qu'il y a à établir les comparaisons nécessaires. La définition anatomo-physiologique du criminel demeure très vague encore, et l'on ne peut guère faire plus que de noter la fréquence des anomalies dans cette catégorie sociale. Le criminel apparaît comme un être inférieur en organisation. C'est assurément quelque chose, mais ce n'est pas tout ce que veut M. Lombroso, dont les vues ont paru trop hardies et prématurées à la plupart de nos criminalistes français.

Les personnes qui s'intéressent à l'anthropologie criminelle ne manquent point de s'arrêter à l'Exposition pénitentiaire et surtout à l'Exposition du Laboratoire anthropométrique de la Préfecture de police, installée dans un des pavillons de la Ville de Paris. On peut, en effet, en un coup d'œil, s'y rendre un compte très exact du mode de fonctionnement et des services que rend le laboratoire en question. Le but que se propose la Préfecture est le suivant : faciliter l'identification des criminels récidivistes, et rendre celle-ci très rapide. Un criminel est-il pris, on le soumet à un certain nombre d'épreuves fort simples. D'abord, on le photographie de face et de profil, et l'on note tous les signes particuliers, professionnels ou autres, que peut présenter

son corps (taches, marques, cicatrices, callosités, défauts, etc.). Ceci fait, on prend différentes mensurations : la taille, le buste, l'oreille, l'envergure, la longueur de la tête et du médius, la largeur de la tête, la longueur du pied et celle de la coudée; on note enfin les couleurs de l'œil. On peut voir au pavillon de la Ville de Paris la série des outils et appareils très simples d'ailleurs, qui sont employés pour obtenir ces mensurations. Ceci fait, on inscrit sur une fiche spéciale les chiffres obtenus; on y joint les photographies, et l'on inscrit le nom, vrai ou faux, que s'attribue le criminel. L'utilité de ces indications est grande quand on cherche à identifier un criminel. Supposons, en effet, qu'un malfaiteur soit arrêté. L'on a quelques raisons de présumer que c'est un cheval de retour, un récidiviste : mais il assume un nom différent, son visage a pu s'altérer, il a coupé ses cheveux ou sa barbe. Les mensurations prises lors de son premier démêlé avec la justice suffisent amplement à l'identifier. L'identification est fort rapide, ce qui peut étonner quand on songe que les fiches des criminels s'accumulent par milliers. Pour aller vite, on a recours à un système fort ingénieux. — On commence par établir 3 divisions dans le total des fiches en les classant d'après la taille des individus : on a les tailles grandes, moyennes et petites. Dans ces 3 divisions, on établit encore 3 divisions selon les longueurs de tête : longue, moyenne et petite, et l'on continue de la même façon à établir des subdivisions basées sur la largeur de la tête, la longueur du médius, etc., de façon à diviser le tout en de petits paquets dans lesquels on se retrouve aisément.

Un criminel supposé récidiviste se présente : on prend les mensurations accoutumées, et, ceci fait, on se reporte au paquet où le classent celles-ci, et l'on détermine aisément si le personnage a déjà eu maille à partir avec la justice, quand, et à quel propos. Cet ingénieux et très simple système rend chaque jour des services; il a souvent confondu l'assurance de criminels qui se croyaient trop bien déguisés pour que la justice pût les reconnaître. Il paraît, d'ailleurs, qu'en général ils témoignent d'une vive admiration pour le moyen très simple, grâce auquel on déjoue leur habileté. Cette admiration n'est pas la moindre récompense de ceux qui ont imaginé la méthode, étant donnée la partialité que l'on serait en droit d'attendre de ceux qui en sont victimes.

HENRY DE VARIGNY.

LA GRAVURE FRANÇAISE AU PALAIS DES BEAUX-ARTS¹

Un peu limité par l'espace, nous passons maintenant aux aquafortistes les plus particulièrement traducteurs. Nous citons, représentés par leurs œuvres les plus remarquées, MM. Chauvel, qui a gravé les paysages de Corot, avec d'incomparables légèretés; feu Jacquemart, un des artistes les plus spirituels, les plus pétillants de verve de notre temps; Flameng, plein de sérieuses qualités; Waltner, qui a gravé avec une magistrale fidélité des œuvres importantes de Rembrandt; Desmoulin, un bon interprète de Th. Ribot; Hédouin, dont l'œuvre est très ingénieuse et très considérable, etc.

Nous sommes forcé de passer un peu rapidement sur tout cela, quelle que soit l'importance des noms et l'agrément des œuvres; car nous voici arrivé aux deux groupes que nous considérons comme les plus importants, la véritable nouveauté de cette exposition. C'est le groupe de ceux que nous appellerons, faute d'autres noms : les peintres-graveurs et les graveurs-peintres. Il faut distinguer, en effet, entre les peintres célèbres qui ont occasionnellement gratté le cuivre ou frotté la pierre lithographique, comme Delacroix, Corot, Géricault, Prud'hon, etc., et les graveurs de profession, comme Nanteuil, Bracquemond, Guérard, Gœneutte, Lepère, qui ont aussi, entre temps, prouvé qu'ils étaient d'excellents peintres. Il y a là une nuance assez tranchée et dont on n'a pas assez tenu compte jusqu'ici, soit dans les catalogues, soit dans les articles de critique.

Ils sont presque innombrables, les peintres géniaux, qui, pour la plus grande gloire de la gravure et la plus grande joie des amateurs, ont essayé leur pensée ou jeté leur caprice sur la pierre ou sur le cuivre, imprimant eux-mêmes souvent, avec un soin jaloux, leurs lithographies et leurs eaux-fortes. Ah! ces épreuves que l'ignorant aurait considérées naguère comme des gribouillages — et l'Institut se serait bien gardé de le détromper, — quel régal pour les yeux exercés, pour les esprits avides de sensations artistiques inédites! En vérité, on ne sait pas où commencer, et il vaut mieux puiser au hasard du catalogue.

Delacroix a eu un faible pour la lithographie : ses noirs si profonds, la gamme innombrable de ses tons, la rapidité des effets, l'ont séduit. Avec ce procédé, qui devient magique entre ses mains, il a évoqué les grands fauves de l'Atlas, qui se hérissent et rugissent; ou bien les scènes les plus terrifiantes de Shakespeare et de Goethe : les *Sorcières de Macbeth*, la première partie de *Faust*, etc. Puisque nous parlions à l'instant de lions et de tigres, il nous faut avouer que les lithographies de Barye, exposées ici, et connues d'ailleurs des amateurs, ne valent pas ses dessins et aquarelles; elles sont un peu maigres de dessin et pauvres d'effet.

Ingres qu'une fatalité amènera, jusqu'à la fin des siècles, sous la plume du critique, à la suite de Delacroix (ou réciproquement), a fait peu de gravure. Pourtant il faut signaler la précieuse épreuve du *Portrait de M. de Pressigny*, qui appartient à M. Bérardi. C'est une excellente eau-forte.

Géricault et Gros ont sacrifié à la lithographie, assez copieusement. Ce sont de belles pièces, légèrement démodées. Poursuivant notre réso-

1. Voir le n° 70.

lution de franchise, nous dirons aussi que les gravures ou lithographies de Prud'hon ne sont pas non plus des plus fameuses. Le grand artiste n'avait pas ce métier familial; ses essais sont d'un graveur sage, et ordinaire.

Plus près de nous, le grand lithographe Daumier, avec ses immortelles satires du *Ventre législatif* et de la *Rue Transnonain*, et un beau choix de ses actualités ou de ses études de mœurs bourgeoises. Gavarni est à côté : les lorettes et les étudiants, les Vireloques et les débardeurs devaient figurer à cette exposition si complète. Nous signalerons même une bien jolie petite pièce assez peu connue, un *Bal à la Chaussée d'Antin*, où les personnages, de taille exiguë, sont groupés de la façon la plus charmante.

Puis, au hasard de la promenade : Bastien-Lepage, un portrait de Rodin. A ce propos, une question : pourquoi n'a-t-on pas mis, de Rodin lui-même, le portrait de Victor Hugo, la seule gravure qu'ait faite le grand sculpteur, un morceau étourdissant? Un oubli, évidemment. Bonvin, quelques eaux-fortes, d'une largeur qui étonne, étant donnée la touche menue et serrée du peintre. Corot, Daubigny, Jules Dupré, Decamps, Paul Huet, Eugène Isabey, montrent dans leurs eaux-fortes ou leurs lithographies, crânement enlevées, les mêmes qualités de *coloristes* que dans leurs peintures. M. Français, paysagiste éminent, veut, quand il prend le crayon lithographique, se borner au rôle modeste de traducteur : Corot, Troyon, Marilhat, Jules Dupré, n'ont pas à s'en plaindre.

De l'époque romantique, certaines pièces curieuses de Nanteuil, des Johannot; et surtout la collection des portraits lithographiés de Devéria, où l'on voit Alexandre Dumas, Victor Hugo, etc., avec des têtes jeunes, qui sont pour nous comme des révélations. Un excellent peintre, également à ne pas oublier, Eugène Lami, qui a retracé, en de petites lithographies finement coloriées, des scènes de mœurs et des scènes militaires. Raffet, Charlet, H. Vernet, trinité dont nous avons eu occasion de parler à propos des dessins, et dont on retrouve ici des pièces célèbres : Raffet surtout, avec les admirables lithographies du *Réveil* et de la *Revue nocturne*.

Enfin, parmi les artistes originaux, Charles Jacque, dont l'œuvre de graveur est d'une grande variété; Manet, qui s'est essayé dans l'eau-forte avec son audace accoutumée, témoin le *Polichinelle*, en couleurs, l'*Espagnol jouant de la guitare*, etc. Et voilà des pièces que jamais jury n'aurait reçues naguère! Cette heureuse violation des usages nous permet d'insister sur le caractère absolument neuf de cette exposition, que nous signalions au début. Mentionnons enfin les lithographies où Chassériau mit toute la poésie de son inspiration, et celles où M. Fantin-Latour s'efforce de rendre l'impression que lui cause l'audition des grandes œuvres musicales de ce temps.

Nous sommes forcé, là encore, de faire quelques sacrifices, si nous voulons garder une place aux excellents graveurs-peintres qui déploient à notre propre époque un talent si varié et si investigateur. Citons simplement quelques précurseurs, comme Méryon, qui, un des premiers, fixa, en grand artiste, les coins du vieux Paris; ou quelques originaux, comme Bresdin, le fameux *Chien-caillou*, un fantaisiste du moyen âge égaré dans notre temps. Puis, nommons M. Bracquemond, l'admirable graveur du *Battant de porte*, du *Portrait d'Edmond de Goncourt*, du *Loup dans la neige*, etc., etc. Lalanne, dont l'in-

tention, très artiste, fut peut-être supérieure à l'exécution, un peu trop contenue. Legros, dont les *Bûcherons* et le *Prêtre à l'autel* peuvent soutenir la comparaison avec les plus belles gravures des temps passés. Guérard, un artiste chercheur dont les impressions sont multiples, les recherches inépuisables : il est fort regrettable que le règlement, trop étroit, n'ait pas permis de faire figurer quelques-unes de ses gravures en couleur, à côté de ses *Bateaux à Dieppe*. Gœneutte, graveur et peintre tout imprégné de sensations modernes. Lepère et Buhot, deux paysagistes pleins de couleur et de verve, l'un graveur sur bois, l'autre aqua-fortiste. Enfin, dans un genre tout spécial, les lithographies de Chéret, affiches multicolores, où la vie parisienne et ses féeries sont enregistrées, et éclosent quelques jours sur les murailles oubliées.

Il se trouve qu'au cours de cette rapide

étude l'Exposition centennale nous a permis de citer bon nombre de maîtres graveurs contemporains. Pourtant il serait injuste d'oublier quelques artistes qui brillent plus particulièrement à la décennale. Nous citerons donc : MM. Gaujean, Burney, Massard, A. et J. Jacquet (qui se sont attachés particulièrement aux œuvres de M. Meissonier,) Laguillermie, Lalauze, Fornet (qui traduit intelligemment Millet), Boilvin, Mathey (dont l'incontestable talent a eu trop souvent à traduire chez un assez mauvais modèle l'œuvre de M. Munkacsy), Lecouteux, Baude, Léveillé, Lunois, etc., etc.

Voilà, ce nous semble, à peu près au complet, et en tenant compte des omissions inévitables dans un simple article, l'état-major des graveurs de ce siècle, défunts ou vivants : ceux qui font déjà notre gloire, et ceux qui sont notre avenir. Nous signalerions bien aussi quelques lacunes,

telles que l'absence de certaines belles gravures de M. Besnard, et d'autres artistes, comme MM. Gœneutte et Guérard, trop peu représentés à la décennale.

Mais, dans son ensemble, l'Exposition de la gravure française est complète et décisive. Elle prouve manifestement que là, comme en bien d'autres occasions, nous tenons la tête.

Ah!... nous allons oublier une gravure, très importante aussi dans l'histoire de ce siècle et qui figure à la décennale. Elle est bleue; elle est signée Robert, d'après les dessins de Baudry; elle est éditée par la Banque de France. Souhaitons aux lecteurs d'en collectionner beaucoup d'épreuves et restons sur cette agréable impression.

ARSÈNE ALEXANDRE.



SERVICE A THÉ EXPOSÉ PAR MM. CHRISTOFLE ET C^o.

LES FÊTES DE L'EXPOSITION¹

La fête se prolongea fort avant dans la soirée; à onze heures, elle battait encore son plein, et, malgré les 40,000 invités qui s'y trouvaient réunis, l'ordre ne cessa pas d'être parfait et la circulation ne fut pas embarrassée un seul instant.

Au moment du départ, un seul regret était exprimé par tous les assistants, celui que cette fête fût sans lendemain.

III

INAUGURATION DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ.

Le 4 Juillet, par un temps magnifique, fut inauguré, — sur le môle de Grenelle, à l'île des Cygnes, — le modèle original de la statue *La Liberté éclairant le monde*, offerte à la Ville de Paris par la colonie américaine de Paris.

Dans la matinée, M. Whitelaw-Reid, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, accompagné de nombreux compatriotes et de soldats de l'infan-

1. Voir les nos 69 et 70.

terie de marine américaine, était allé déposer une couronne sur la tombe de Lafayette, au cimetière de Picpus.

Le modèle du monument érigé à l'entrée du port de New-York était voué à la destruction, lorsque les Américains le demandèrent à M. Bartholdi et le firent couler en bronze pour l'offrir aux Parisiens. Il est au quart linéaire de la statue colossale de New-York, ce qui est déjà raisonnable.

Un dais de velours rouge frangé d'or, soutenu par deux lances dorées, avait été élevé en face de la statue, couverte d'un voile. Le long du pont se dressaient des mâts portant des écussons à leur base, et, à leur sommet, des drapeaux français et américains. Dès une heure, une foule considérable se pressait aux abords de l'enceinte réservée aux invités.

A deux heures, le Président de la République, accompagné du général Brugère et du colonel Lichtenstein, tous deux en grand uniforme, arrive en landau, escorté de cuirassiers, et prend place au milieu de l'estrade, ayant à sa droite M. Whitelaw-Reid et M. Chautemps, président du Conseil municipal de Paris; à sa gauche

M. Spuller, ministre des affaires étrangères, et M. Poubelle, préfet de la Seine.

On remarque encore, parmi les personnes qui entourent le chef de l'État, MM. Jacques, Alphand, de Lesseps, d'Ormesson, Caubet, Lozé, Frédéric Passy, Ollendorff, tout le personnel de l'ambassade américaine, les ingénieurs américains récemment venus à Paris, etc.

La musique de la garde républicaine, aux applaudissements de la foule, attaque d'abord la *Marseillaise*, puis joue l'hymne national américain *Hail Columbia!*

Les applaudissements, les hourras redoublent. De toutes parts sont poussés les cris de : « Vive Carnot! Vive la République! Vive l'Amérique! Vive la France! Vive la liberté! »

A ce moment, le voile qui recouvre la statue tombe, et l'admirable bronze se profile, grandiose, sur l'azur éclatant du ciel; les acclamations redoublent. M. Bartholdi, visiblement ému, assistait à cette triomphante apothéose de son œuvre impérissable.

(A suivre.)

V.-F.-M.

es
e
és
la
e.
en
ès
le
lle
u-
ce.
er
ca-

s, et
qui
Al-
ozé,
el de
amé-
x ap-
rd la
néri-
dou-
s de :
Amé-
tatie
gran-
ama-
ment
héose
M.



BEAUX-ARTS. — LA CURÉE, tableau de M. G. ROCHEGROSSE.

SCLAUX, IMP. CHARAIRE ET FILS.

